



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 077-2022
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.90

Déposée le : 17.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : von Arx (Schliern b. Köniz, pvl) (porte-parole)
Köpfli (Bern, pvl)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Un gymnase à Berne Ouest pour pallier la menace de pénurie de locaux scolaires

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. vérifier dans quelle mesure la pénurie de locaux destinés à l'enseignement gymnasial qui se dessine dans la région de Berne pourrait être désamorcée en construisant un gymnase supplémentaire. Ce faisant, le Conseil-exécutif examine quels sites, en particulier à l'ouest de la ville, entrent en ligne de compte ;
2. de présenter ses conclusions au Grand Conseil et le cas échéant aux commissions compétentes (Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire, Commission de la formation).

Développement :

Une pénurie de locaux scolaires s'annonce dans la région de Berne pour l'enseignement gymnasial. La *Stratégie des locaux scolaires 2030 – mise à jour 2020*¹ précise en page 47 : « Des solutions doivent encore être trouvées pour remédier au manque persistant de locaux dans le gymnase de Kirchenfeld. L'ensemble de la région de Berne doit en outre faire l'objet d'une surveillance. Il faut déterminer quelles écoles moyennes sont susceptibles d'être agrandies ou si un nouveau site, voire une nouvelle école, doit être envisagé. Il convient en outre d'étudier s'il y a lieu de déroger au libre choix de l'école moyenne en vue de permettre une meilleure utilisation des locaux. »

¹ cf. <https://www.bkd.be.ch/content/dam/bkd/dokumente/fr/ueber-uns/organisation/mba/publikationen/Strategie-des-locaux-scolaires-2030-mise-a-jour-2020.pdf>

Dans la réponse à la question « La concurrence de tiers entraînera-t-elle un manque de place dans les gymnases de la région de Berne dans les dix prochaines années ? »², on apprend que, même en considérant les projets de construction entrepris jusqu'à présent, il manquera dans la région de Berne 21 classes d'enseignement gymnasial d'ici 2030, ce qui correspond à un gymnase moyen de quelque cinq classes parallèles.

Au vu de la situation, il convient donc d'envisager la construction d'un nouveau bâtiment pour pallier la pénurie de locaux scolaires destinés à l'enseignement gymnasial à la condition sine qua non qu'un site adéquat soit effectivement disponible. Pour cette raison, le présent postulat demande d'examiner les sites concrètement, et, au vu des gymnases existants, en particulier ceux situés à l'ouest de la ville de Berne.

Destinataire

– Grand Conseil

² cf. <https://www.rrgr-service.apps.be.ch/api/gr/documents/document/8cbcdbec6dfb4ba48651902a975f6d89-332/3/2022.STA.305-Beilage-F-244458.pdf>, p. 14